

Jean-François PELLISSIER, Ensemble  
Julien BAYOU, Europe écologie Les verts  
Jean-Luc MELENCHON, France insoumise  
Gérard FILOCHE, Gauche démocratique et sociale  
Guillaume BALAS, Génération·s  
Nathalie ARTHAUD, Lutte ouvrière  
Fabien ROUSSEL, Parti communiste français  
Olivier FAURE, Parti socialiste  
Olivier BESANCENOT, Nouveau parti anticapitaliste  
Thomas PORTES, Comité de soutien à Anthony Smith

Monsieur Édouard PHILIPPE  
Premier Ministre  
Hôtel Matignon  
57 rue de Varenne  
75700 Paris SP 07

Paris, le 25 mai 2020,

Monsieur le Premier Ministre,

Depuis 40 jours, l'inspecteur du travail Anthony SMITH est empêché d'exercer son métier par la Ministre du travail Muriel PENICAUD dans une affaire où collusion, pressions et influences impliquant un employeur, la hiérarchie de l'inspecteur et le Président du Conseil départemental de la Marne illustrent la priorité du ministère du travail donnée à l'activité économique à tout prix au détriment de la santé de millions de salarié·e·s.

40 jours qu'Anthony SMITH est injustement interdit d'exercer son travail de défense et de protection des salarié·e·s pour avoir saisi un juge afin que soient mis à disposition pour les aides à domicile d'une association des équipements de protection dont des masques, aides qui côtoient chaque jour les plus fragiles, les personnes âgées en première ligne des victimes du virus ! Quelques heures après cette saisine, Anthony SMITH sera suspendu ! Cette décision est une atteinte majeure à l'indépendance et aux conditions d'exercice des inspecteurs et inspectrices du travail.

40 jours que de nombreuses voix s'élèvent dans le pays contre cette sanction disciplinaire et que près de 150 000 personnes ont signé une pétition pour demander l'annulation des sanctions.

40 jours durant lesquels Muriel PENICAUD s'est murée dans un silence assourdissant, qui contraste avec la rapidité avec laquelle elle s'est empressée de répondre aux exigences du Président du Conseil départemental de la Marne qui s'était ouvertement félicité d'être à l'origine de la suspension d'Anthony Smith. Comment le Président du Conseil départemental a-t-il été au courant des actions d'Anthony SMITH ?

Comment l'employeur savait-il qu'une sanction allait être signifiée à Anthony SMITH qui ignorait tout ? Là aussi la Ministre refuse de s'exprimer. Nous exigeons une transparence totale devant des faits d'une telle gravité.

Alors que vous avez érigé en priorité la reprise économique, et que vous n'êtes toujours pas capable de garantir un masque pour tout le monde, voilà que votre Ministre du travail suspend un inspecteur du travail qui entend remplir sa mission : protéger les salarié-e-s.

Depuis le début de la crise sanitaire que nous traversons, l'orientation du Ministère du travail est la poursuite de l'activité économique à tout prix, reléguant ainsi la santé des salarié-e-s au second, voire au troisième rang des préoccupations. C'est pour nous inacceptable.

Comme nous l'avons exprimé depuis le début de cette crise, celle-ci ne doit pas servir de prétexte pour casser le droit du travail et remettre en cause l'indépendance des inspectrices et inspecteurs du travail. Nous avons plus que jamais besoin de ces femmes et hommes qui assurent une mission de service public essentielle à la protection de salarié-e-s et au respect de leurs droits.

Nous, responsables politiques, exigeons l'abandon de toutes les poursuites à l'égard d'Anthony SMITH ainsi que sa réintégration immédiate.

Nous demandons également que chaque inspectrice et inspecteur du travail, dispose de toute son indépendance et de protections pour pouvoir réaliser leur travail en toute sécurité.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.



**ANTHONY  
SMITH**



**COMITÉ  
DE SOUTIEN**

[SoutienAnthonySmith.fr](http://SoutienAnthonySmith.fr)